«COVID-19 - QUESTION ÉCRITE D'EVELYNE PERROT»

02/04/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation des toxicomanes

Question n° 14907 adressée à M. le ministre des solidarités et de la santé

À publier le : 02/04/2020

Texte de la question : Mme Évelyne Perrot attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le sort des personnes toxicomanes, qui sont actuellement dans la rue. En effet, à l'heure des appels au confinement, ces derniers n'ont probablement de cesse que de vouloir s'approvisionner en dépit des mesures prescrites. De plus, le contexte anxiogène risque d'augmenter leur addiction. Ne trouvant plus de fournisseurs, il est probable, de surcroît, qu'ils achètent à des vendeurs à la sauvette, dont on sait pertinemment qu'ils livrent des produits encore plus dangereux pour la santé. Ces vendeurs mettent tout œuvre pour écluser leurs stocks, bravant tous les interdits. Ainsi, les personnes toxicomanes et leurs fournisseurs mettent leur vie en danger ainsi que celle des autres, badauds, forces de l'ordre, etc. Elle lui demande ce que compte faire le Gouvernement pour faire face à ce trafic de rue et pour venir en aide à ces personnes en détresse physique et psychique, potentiellement dangereuses pour le reste de la population.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC